**Journée de regroupement des CPE néo-titulaires**

**Méru le 15/01/13**

**1-Présentation tour de table**

**2-Bilans individuels de l'arrivée dans l'académie et dans l'établissement d'affectation.**

Chaque T1 prépare un cas vécu durant le premier trimestre au sein de son nouvel établissement d’exercice.

3 cas sont présentés et analysés collectivement par le groupe.

**3-Collaborer avec le personnel enseignant**

Brainstorming : Chaque T1 donne sa définition de la collaboration avec le personnel enseignant en 1 mot.

L'action du CPE passe par la mise en pratique d'actes pédagogiques et réciproquement celle des enseignants adoptent des actes éducatifs. La complémentarité professionnelle de ces deux actions illustre l'importance et la nécessité de travailler ensemble.

« Le professeur principal avec l'équipe pédagogique fait régulièrement la synthèse de la situation de l'élève, en y associant le conseiller d'orientation psychologue, le CPE, l'élève lui-même et sa famille, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière et l'assistante sociale. Ces synthèses régulières permettent de préparer les conseils de classe et contribuent à un suivi plus personnalisé des élèves par chacun des enseignants des différentes disciplines. Si le professeur principal est chargé d'impulser et de coordonner les actions d'information pour les élèves, il appartient cependant à chaque membre de l'équipe pédagogique, dans le cadre de sa discipline, d'aider les élèves à accéder à l'information sur les études et les métiers. » ([Circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1293.pdf))

La qualité de la collaboration entre le CPE et le professeur documentaliste, responsable d'un espace d'activité pédagogique et éducative, le CDI, qui n'est pas une classe mais un espace spécifique de vie et de travail des élèves permet aussi d' apporter une valeur ajoutée à des projets éducatifs coordonnés par le CPE, comme le CPE, par son expertise éducative, peut renforcer l'impact d'un projet coordonné par le professeur documentaliste.

**3-Travail en groupe sur l'innovation puis restitution collective sur:**  
 1)la pause méridienne  
 2)la vie pédagogique de l'internat  
 3)la sécurisation des abords de l'établissement